

No. 17.

ETAT des articles sujets aux Droits en vertu de l'Acte Provincial de la 45e. Geo. III, Chap. 13, continué par l'Acte de la 51e. Geo. III, Chap. 1er. qui ont passé le Côteau du Lac, en allant dans le Haut-Canada, depuis le 1er. Janvier, jusqu'au 31e. Décembre, 1811,

ARTICLES.		Quantités.	Droits sur ch. Article.	Total Courant.
Thés.	Hyson, - - - - -	<i>lbs.</i> 868	6 <i>d.</i>	21 14 0
	Tout autre Thé verd, Souchong ou autre } Thé noir, - - - - - }	do. 28229½	4 <i>d.</i>	470 9 10
	Boue, - - - - -	do. 886	2 <i>d.</i>	7 7 8
Esprit ou autres Liqueurs fortes,	- - - - - <i>Gallons.</i> 73442		3 <i>d.</i>	918 0 6
Vins,	- - - - -	do. 18037½	3 <i>d.</i>	225 9 4½
Melasse et Sirops.	- - - - -	do. 649	2 <i>d.</i>	5 8 2
A déduire, proportion de la dépense de Collection.				£ 1648 9 6½
				49 9 0
Courant.				£ 1599 0 6

Erreurs Exceptées,

Québec, 8e. Février, 1812.

J. HALE,

Insp. Génl. des Comp. P. Porv'

No. 18.